

Bonjour à toutes et à tous,

je me permets de vous écrire au sujet de la procédure pour la mise en place du contrat d'un chargé d'enseignement vacataire.

### **1. Informations générales données par la DRH de l'université Gustave Eiffel**

Vous trouverez tous les détails de cette procédure sur le site internet de la DRH. Je vous conseille de consulter l'adresse suivante : <http://www.u-pem.fr/recrutement/personnels-enseignants-chercheurs-et-enseignants/charge-denseignement-vacataire/>.

Je vous incite, avant de commencer la procédure de chargement du dossier pour postuler en tant que chargé d'enseignement vacataire à l'université Gustave Eiffel, de lire le **guide relatif au recrutement** (ci-joint), ainsi que le **guide d'utilisation de l'application VSF** (ci-joint) qui ont été créés par la DRH.

Vous trouverez tous les détails des taux de rémunération à l'adresse suivante : <http://www.u-pem.fr/recrutement/personnels-enseignants-chercheurs-et-enseignants/charge-denseignement-vacataire/>

### **2. Création du dossier sur l'application VSF**

Je vous conseille de faire le dossier en ligne sur l'**application VSF** <https://vsf.u-pem.fr/Vsf/> dès aujourd'hui. Cela nous permettra d'avoir l'avis favorable ou défavorable sur la régularité de votre dossier dans un bref délai.

Mme Malika ABDELOUAHED pourra ainsi donner la pré-validation à la DRH, si votre dossier est complet. Soyez vigilant et donnez toutes les pièces demandées par l'application, afin que la pré-validation puisse se faire dans un bref délai.

La DRH fera un contrôle sur la régularité des dossiers et validera ceux qui sont complets. Si un doute subsiste sur un dossier, la DRH enverra une réponse au chargé d'enseignement vacataire sur l'e-mail de contact communiqué par ce dernier.

C'est pourquoi, je vous remercie d'avance pour votre vigilance et réactivité, afin de répondre au plus vite aux besoins de la DRH.

Je précise que la période à saisir, lors de la création du dossier sur l'application VSF, est du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022.

Veillez également mettre le nombre d'heures effectuées annuellement.

### **3. Modification du dossier sur l'application VSF**

Je précise que nous n'avons pas la possibilité de créer à votre place le dossier, ni d'ajouter des pièces à ce dernier, en conséquence, il faudra que vous vous connectiez sur l'application afin de procéder à toute modification.

### **4. Autorisation de cumul**

Concernant les autorisations de cumul d'activités, je vous informe qu'il faudra d'abord les faire signer par l'établissement d'origine, avant que de demander notre signature. Pour la mise en

signature de l'autorisation, il faudra déposer ce document signé sur le Cloud et envoyer un courriel à [rh-langues@u-pem.fr](mailto:rh-langues@u-pem.fr), afin d'informer Mme ABDELOUAHED.

Pour les autorisations à demander aux autres établissements pour faire le service au sein de l'université Gustave Eiffel, il faudra prévoir un nombre d'heures qui couvre le maximum statutaire (par exemple, pour les enseignants dans le privé ou dans le public 187h). Cela nous permettra en cas de besoin de vous proposer d'autres vacances, sans avoir à vous demander une deuxième autorisation de cumul d'activité.

S'agissant des autorisations de cumul d'activités pour les personnels enseignants du secondaire, je vous rappelle qu'il faudra charger la demande d'autorisation (qui doit couvrir la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022) sur le dossier VSF, afin que le contrat soit créé. **Attention !!!** Pour le paiement, il faudra charger sur l'application l'autorisation de cumul.

### 5. Création du courriel et du compte univ-eiffel.fr

Une adresse e-mail et un compte univ-eiffel.fr sont créés une fois que le dossier complet est déposé dans VSF par le chargé d'enseignement vacataire, validé par Mme ABDELOUAHED et par la gestionnaire RH.

### 6. Dépôt du contrat signé à la DRH

Une fois le dossier validé vous trouverez sur l'application VSF un contrat pour la totalité du prévisionnel de l'année académique 2021-2022, qu'il faudra alors signer et déposer sur le Cloud de l'université Gustave Eiffel <https://cloud.univ-eiffel.fr>. Ce dépôt permettra à la gestionnaire RH et à Mme ABDELOUAHED de suivre votre dossier jusqu'au paiement.

### 7. Demande d'avenant

Si vous avez besoin d'un avenant en cours d'année, merci d'en faire la demande sur l'application et la procédure décrite ci-dessus sera appliquée.

### 8. Accueil sur les questions RH

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous écrire par courriel à [rh-langues@u-pem.fr](mailto:rh-langues@u-pem.fr) ou à nous appeler au **01.60.95.74.30** ou en vous présentant au **bureau 3B170 entre 9h et 17h**.

Je vous informe qu'un **accueil à distance** est prévu principalement pour les CEV qui ont déjà été contactés par les responsables du recrutement et qui ont reçu les fiches navette sur le Cloud. A partir du mois de juin 2021, l'application VSF ([vsf.u-pem.fr](https://vsf.u-pem.fr)) permet de saisir le dossier pour l'année académique 2021-2022.

C'est pourquoi, nous souhaitons rencontrer les chargés d'enseignement vacataires qui ont des difficultés pour constituer leur dossier.

Vous trouverez ci-dessous le lien Zoom et le code d'accès :

<https://univ-eiffel.zoom.us/j/88494756251>

ID de réunion : 884 9475 6251

Mot de passe : 91BbFsiv

## 9. Déposer une candidature à l'UFR LCS

Je vous rappelle qu'une liste de diffusion des recruteurs des chargés d'enseignement vacataires ([recrutement-vacataires-langues@listes.u-pem.fr](mailto:recrutement-vacataires-langues@listes.u-pem.fr)) a été mise en place pour l'envoi des CV et des lettres de motivation. Nous mettons également à disposition des tous les recruteurs sur un Cloud ces documents.

Si vous voulez postuler pour d'autres enseignements au sein de l'UFR Langues, Cultures et Sociétés (LCS), n'hésitez pas à envoyer un courriel à cette même liste de diffusion.

Je vous remercie par avance de diffuser cette information à tous vos contacts susceptibles d'être intéressés.

Je vous remercie infiniment de votre aide et vous souhaite une excellente journée.

Bien cordialement,